

Questionnaire d'admission à notre formation de naturopathie
A remplir par toute personne qui veut s'inscrire à un cycle complet
(deux à trois lignes maximum)

Vous souhaitez vous inscrire à nos cours de naturopathie. Pour évaluer votre motivation, nous vous demandons de répondre à ce simple questionnaire en quelques lignes par question

Pour vous que représente la naturopathie ?

Avez-vous un projet professionnel dans la naturopathie, et si oui lequel ?

Pourquoi voulez-vous suivre des cours de naturopathie ?

Pourquoi avez-vous choisi notre école de naturopathie ?

Pour vous, quelles qualités faut-il avoir pour travailler dans la naturopathie ?

Avez-vous des contraintes qui vous empêcheraient d'être assidu aux cours, si oui lesquelles ?

Pour vous qu'est-ce qu'un bon naturopathe ?

Qu'est-ce que la naturopathie peut vous apporter à titre personnel

Bulletin d'inscription au cycle naturopathie de Pau
Week-ends cycle 1, cycle 2 et cycle 3
(choisissez ci-après le niveau que vous souhaitez suivre)

(à remplir impérativement et à renvoyer à :
AEMN PAU, 56 avenue du Loup, Résidence Bellevue, Bâtiment d'Artagnan N°2, 64000 Pau)

Nom : Prénom : Date de naissance

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville : Téléphone fixe :

Téléphone portable : email :

Pour mieux évaluer votre niveau de départ, nous vous demandons de nous fournir une copie des principaux diplômes obtenus, si vous en avez. Pour les mêmes raisons, nous vous demandons de décrire votre parcours professionnel (joindre un Curriculum Vitae). Exprimez vos motivations en quelques lignes sur une feuille jointe.

Formule des cours : à temps partiel en week-ends
(entourez la mention choisie)

Tarifs : Ils sont valables pour l'année scolaire en cours
(entourez la ou les mentions choisies) :

cycle 1 : 2600 €	cycle 2 : 2600 €	cycle 3 : 3800 €
Sur 1 an	Sur 1 an	1 ^{ère} partie et 2 ^{ème} partie sur 2
ans		
payable en 10 fois	payable en 10 fois	payable en 20 fois

Il est possible de faire le cycle 1 et le cycle 2 la même année

cycle 1 + cycle 2 : 5200 €
Sur 1 an
payable en 10 fois

Les cours seront réglés ainsi : 30% à l'inscription, le solde le jour de la rentrée des cours

Pour les cours sur Pau, l'ordre des chèques est : AEMN PAU

L'inscription n'est validée qu'après acceptation du contrat de formation qui vous sera envoyé.

Attention : En cas d'arrêt du cursus, nous nous réservons le droit d'encaisser les règlements à titre d'indemnité sauf cas de force majeure dûment constaté, dans le cadre de l'article L.6354-1 du code du travail.

Veuillez dater et signer (précédé de la mention, lu et approuvé).